

Ils font vivre notre village !

Nuit de la chouette

Le 22 mars dernier, notre école Antonin Malroux organisait sa première nuit de la chouette à la salle polyvalente. Au programme de la soirée, exposition de dessins réalisés par les élèves, ateliers découverte sur le monde des oiseaux de nuit animé par l'association LPO, projection de films... Les enfants ont pu également vendre les objets qu'ils avaient fabriqués, pour récolter de l'argent afin de pouvoir financer d'autres projets scolaires. Après un repas partagé, une quarantaine de personnes est partie dans les rues du bourg pour écouter les hululements de ces oiseaux de nuit.



Faites vos jeux !

En ce début d'année, nos associations ont décidé de nous faire jouer. Les premiers ont été l'APE avec un



quiné organisé en janvier suivi par l'association de gymnastique volontaire en mars. Ce fût un carton plein pour les 2 associations. De même, début mars, c'est le club des

aînés qui proposait un concours de belote avec un lot pour tous et une soupe au fromage à déguster.

Remise de chèque du Téléthon

Le 10 février, ce sont plus de 1 600 € qui ont été versés à l'AFM grâce à la journée Téléthon organisée début décembre 2023 par l'association Boisset'on. Toutes les activités proposées comme la randonnée commentée, le marché de Noël, les baptêmes en voitures de sport, les saucisses bourriols ont contribué à la réussite de cette journée. Et c'est surtout, grâce à l'implication de bénévoles, de nos associations boissetoises et à la générosité des habitants de Boisset et des visiteurs que cette somme a pu être collectée.



Prochainement...

- Salon des peintres, du 18 au 30 juin,
- Fête de l'école & de la musique, le samedi 22 juin,
- Feux de la Saint Jean, le samedi 29 juin.

Info+

Mobilisation générale pour notre école

Le dimanche 4 février matin, les élèves de notre école Antonin Malroux, les parents et les habitants de Boisset se sont mobilisés pour dire non à la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2024. Ce jour-là, ce sont près de 80 personnes qui se sont réunies devant l'école pour montrer leur mécontentement en présence de la presse locale. Parallèlement, une vidéo était réalisée pour présenter notre école et pour mettre en avant les enjeux et l'impact que pourrait avoir cette suppression de poste.



Après différents rendez-vous avec l'inspectrice d'académie, notre implication dans le fait de trouver des solutions pour faire vivre notre école et avec l'aide des re-

présentants des parents d'élèves et du corps enseignant, un demi-poste a nous a été octroyé pour la rentrée prochaine.

Accélération des énergies renouvelables (ZAErN)

Une concertation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables a été menée du 15 février au 15 mars. Pour mémoire, les ZAErN sont des zones favorables aux énergies renouvelables (EnR), pour lequel il y a un potentiel en énergie renouvelable : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé. L'objectif de cette concertation était d'identifier les zones que nous souhaitons voir sur notre territoire. Le Conseil Municipal a priorisé le photovoltaïque sur toitures existantes, la géothermie, la méthanisation sur l'ensemble du territoire communal.



L'actualité Boissetoise...

Numéro 14 - 1^{er} trimestre 2024

Edito

Le printemps est arrivé avec son lot de complexité et de nouveautés.

Comme nous l'avions évoqué dans notre précédent bulletin, à l'automne, l'Inspection Académique nous confirmait la suppression d'un poste d'enseignant en raison de la baisse de nos effectifs. Suite à cette information, un travail d'anticipation avait été réalisé avec l'inspectrice d'académie et la municipalité de Saint-Mamet afin de pouvoir présenter différentes propositions pour faire vivre notre école Antonin Malroux. Dans les idées avancées, nous envisagions par exemple de mettre en place une classe à horaires aménagés avec une spécialité « théâtre ». Cela s'inscrivait dans la continuité d'un accompagnement bénévole réalisé en TAP sur cette thématique. Notons qu'aujourd'hui, 16 enfants y participent ! Ces suggestions n'ayant pas fait l'unanimité, des réunions publiques ont été organisées à la demande de parents d'élèves avec des représentants d'autres communes voisines. Mais elles ne nous ont pas permis, non plus, de trouver des solutions.

En février, des représentants des parents d'élèves et moi-même avons rencontré la Directrice Académique et ses services afin de lui faire part de nos inquiétudes et défendre notre école. Il nous a été rappelé que notre département connaît une baisse de la natalité et que cela a un fort impact sur le maintien de nos écoles... Toutefois, pour la prochaine rentrée, nous garderons un demi-poste d'enseignant pour l'année scolaire 2024-2025 et la classe à horaires aménagés nous a été accordée. A ce jour, le nombre d'enfants inscrits, pour septembre, est de 42 élèves (sous réserve naturellement, de nouvelles inscriptions ou d'éventuels départs).

C'est un premier pas... Dans la continuité, des réunions de travail préparatoires sont mises en place entre les enseignants et l'Éducation Nationale. De notre côté, nous devons poursuivre le travail engagé et trouver ensemble des solutions pour l'avenir de nos enfants !

Cet événement a mis en évidence qu'il fallait passer à la vitesse supérieure sur le sujet de notre attractivité et de réfléchir aux actions à mener pour valoriser notre commune. C'est pourquoi, une commission attractivité a été créée et des groupes de réflexion lancés. La première action a été de réaliser un questionnaire dont vous trouverez le retour en page intérieure. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. En parallèle, la Direction Départementale des Territoires fera un diagnostic de notre territoire.

Un autre sujet que je souhaite aborder avec vous, est notre budget. Les choses ne sont pas simples ! En effet, la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et l'inflation de manière générale pèsent, comme pour vous, sur nos dépenses de fonctionnement et notre capacité à financer nos investissements. Nous faisons notre maximum pour fournir des efforts significatifs en matière d'économies afin de maintenir nos marges de manœuvre et de pouvoir mettre en œuvre des projets communaux. Nous allons également chercher des aides de financement à tous les niveaux de l'État, de la Région ou encore du Département. Mais cela n'est pas suffisant ! C'est pour cette raison, qu'une hausse de la taxe foncière a été votée par le Conseil Municipal.

Afin, nous nous attacherons à maintenir le soutien matériel et financier en faveur de nos associations. Notre objectif est de les aider à mettre en place un programme d'animation, culturel et sportif, qui profite à tous et qui est une nécessité pour renforcer notre attractivité !

Dominique Beaudrey



Brèves

Vœux 2024

Vous étiez une soixantaine d'habitants à la cérémonie des vœux organisée le 14 janvier. Après un bilan sur l'année écoulée et sur l'année à venir, notre Maire, Dominique Beaudrey a donné la parole à 2 invités : Eric Février, Maire de Saint-Mamet La Salvétat et Florian Morelle, Maire de Maurs. A l'issue des prises de parole, un pot était offert.

Commémorations

Le 19 mars, s'est tenue la cérémonie de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 8 mai, nous commémorons la fin de la seconde guerre mondiale. Une cérémonie se déroulera le **8 mai à 11h00** au Monument aux Morts. Il sera suivi d'un verre de l'amitié à la Mairie.

Collecte des plastiques agricoles 2024

Nous vous rappelons que différentes dates de collecte sont prévues sur plusieurs communes de la Châtaineraie jusqu'à fin mai. Retrouvez toutes les dates sur la page Facebook et le site de la commune.

Accueil de l'école de foot de Maurs

Une convention de partenariat a été signée entre l'école de foot de Maurs et notre commune afin de pouvoir accueillir les jeunes footballeurs pour leur entraînement. Ils viendront également sur notre terrain de foot pour disputer des matchs.

Pages boissetoises de retour

Les Pages Boissetoises portent les couleurs de Boisset à travers leur tournée de lectures... Depuis le début de l'année, le groupe de lecteurs-conteurs part à la rencontre de nouveaux publics comme à la librairie de Latronquière, à la médiathèque de Bagnac. Ils seront aussi en avril, à Cayrols, au videgrenier de Leucamp, le 1^{er} mai et le 24 Mai à la librairie de Decazeville ! Rendez-vous est pris avec eux à Boisset le **vendredi 26 avril à 20h30** à la salle polyvalente pour un spectacle lecture « Porca miseria », avant de les retrouver tous les vendredis de l'été.

Ouverture piscine

Notre piscine ouvrira ses portes du 1^{er} juillet au 25 août, tous les jours de la semaine sauf le jeudi, de 14h30 à 19h30.

Bulletin municipal trimestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – Ont participé à ce numéro : Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier, Aubéri Chambonnet, Valérie Lefèvre – Crédit photos : Mairie – Hélène Teulade

La Mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00. Permanence élus, les samedis, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Budget 2023 - 2024

Le Conseil Municipal qui s'est tenu le 5 avril dernier, a validé et voté les comptes administratifs 2023 et les budgets primitifs 2024. Il a été souligné que les résultats de fonctionnement 2023 sont bons. Ils permettront ainsi de financer en partie les dépenses d'investissement prévues en 2024 ainsi que d'apporter un soutien financier aux budgets de l'eau et des lotissements des Noyers et des Mèlèzes. Toutefois, il ne sera pas suffisant et nous devons tout de même rechercher des subventions pour nos opérations d'investissement afin de ne pas se retrouver dans le rouge !

Que retrouve t'on dans ce budget ?

Tout d'abord, nous avons les dépenses du budget de fonctionnement. Elles comprennent tout ce qui est charges à caractère général (énergies, fournitures, les entretiens bâtiments, télécommunications terrains, maintenance,...), les charges de personnel et les cotisations sociales, les charges de gestion courante (indemnisation, subventions associations) et les intérêts d'emprunts.

Dans les recettes, nous retrouvons les produits de services, de domaine et de ventes (coupe de bois, redevances, prestations services, services périscolaires...), les impôts et les taxes, dotations et les participations, et les revenus des immeubles.

Ainsi, pour conserver cet équilibre financier, le Conseil Municipal a approuvé une augmentation de 1% des taxes foncière bâtie et d'habitation des résidences secondaires. Cette légère augmentation permettra d'avoir une rentrée de recettes. Mais, même avec cette hausse, les taux appliqués à Boisset restent en-deçà des taux moyens communaux du département.

Il a été également décidé de mettre en place une taxe d'habitation sur les logements vacants qui s'appliquera à partir de 2025. Sont considérés comme logement vacants, les logements « habitables » et « non meublés », c'est-à-dire, clos, couverts et pourvus des « éléments de confort minimum » de type : installation électrique, eau courante, équipement sanitaire. A ce jour, sur notre commune, 52 logements ont été identifiés par le Centre des Impôts comme répondant à cette définition. Concernant les résidences secondaires, elles représentent 25% des logements existants sur la commune.

Un autre point important à souligner est que le budget de l'eau devrait en 2025 ou 2026 être repris par le futur syndicat de l'eau et de l'assainissement collectif de la Fontbelle. Restera aussi les budgets des 2 lotissements : nous devons trouver des solutions pour réduire leurs déficits progressivement.

Nos investissements 2024

Dans la partie « investissement », nous retrouvons toutes les subventions qui peuvent nous accompagner dans le financement de nos projets. Elles peuvent être d'État, régionales et départementales. Pour les obtenir, il existe différents critères pré-définis qui nous permettent ensuite de faire une demande.

Cette année, le principal investissement sera la construction de l'atelier communal. L'objectif est de regrouper l'ensemble du matériel de nos agents techniques (outillage, véhicules, matériel...) et de faire un atelier technique où ils peuvent travailler en toute sécurité et plus confortablement. Pour ce projet, nous avons demandé et obtenu une subvention d'État nommée DETR ou Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, résultant de la fusion de la dotation globale d'équipement (DGE) des communes et de la dotation de développement rural (DDR).

Pour la voirie, 2024 sera une année blanche. Nous ne ferons que de l'entretien. Les gros travaux de voirie qui ont commencé avec le début de notre mandat, reprendra l'année prochaine.

Quant à l'opération de protection des captages et de mise en conformité des périmètres de protection, elle suit son cours. Après cette phase d'étude et d'identification, le dossier a été transmis à la Préfecture pour établir l'arrêté.

Budget CCAS

Le CCAS a voté également son budget 2024. Dans leurs principaux projets, nous retrouvons l'aide à la mobilité en direction des étudiants. En effet, l'objectif est d'aider les jeunes étudiants dans leur déplacement.

Sont concernés par ce dispositif, les jeunes majeurs domiciliés à Boisset depuis plus de 6 mois, inscrits sur les listes électorales, étudiants de 18 à 25 ans ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de plus de 18 ans et jusqu'à 26 ans-1jour. En contre-partie, ils devront s'impliquer au moins une fois dans l'année dans une manifestation organisée par une association boissetoise ou donner un peu de son temps libre pour une action bénévole.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

En conclusion

Le conseiller aux décideurs locaux du service de gestion comptable d'Aurillac pour les collectivités nous a félicité de la bonne gestion de notre budget et nous a conseillé de poursuivre dans cette voie. Ce résultat est la conséquence d'un suivi régulier du budget, mais aussi à la gestion rigoureuse des dépenses et à la recherche permanente de recettes, de subventions et d'aides. Même si notre budget est excédentaire cette année, il reste fragile. Nous devons tout faire pour qu'il reste à l'équilibre !

Attractivité, une nécessité pour notre village

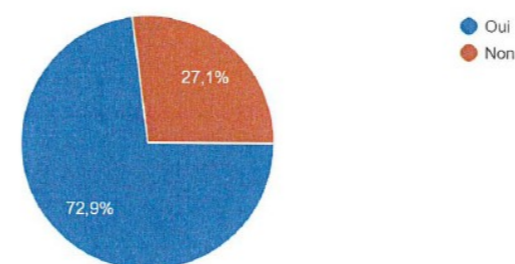
Déjà, dans notre bulletin municipal n°3 en date du 1^{er} trimestre 2021, nous vous parlions d'attractivité. En effet, nous avons la chance d'avoir sur notre commune, des producteurs, des artisans et des commerçants proposant des produits de qualité, une école, une vie associative forte, une agence postale, une médiathèque, des gîtes, une piscine durant l'été... Tous ces services et activités sont autant d'atouts en faveur de notre village que ce soit pour attirer de futurs habitants, mais aussi des vacanciers. C'est pourquoi, il est important de les faire perdurer et de les mettre en avant !

Retour sur le questionnaire attractivité

Suite aux inquiétudes que nous connaissons actuellement sur le maintien de notre école, le manque de logement pour accueillir de nouveaux arrivants, un questionnaire a été lancé en début d'année. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de retour. Ainsi, vous avez été 35% à y répondre (sur 370 foyers recensés sur le village).

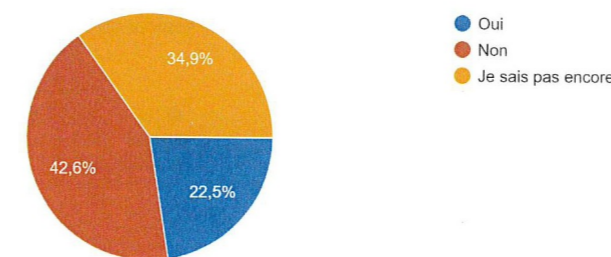
Ainsi à la question « pensez-vous que Boisset soit, à ce jour, attractif ? », vous avez été 53,5% à répondre « Oui ». Aux questions « Avez-vous eu recours à un artisan local ? » ou « Avez-vous été au moins à la Poste en 2023 ? », vous avez respectivement répondu « Oui » à 82,2% et 78,3%.

Faites-vous au moins 2 achats par semaine dans un commerce boissetois ?

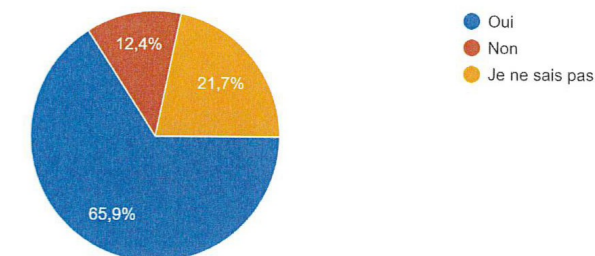


A la question « pensez-vous qu'un regroupement avec une autre école puisse être envisageable et bénéfique compte-tenu de la baisse des effectifs », 18,6% ont répondu « Oui », 35,7% ont coché la case « Peut-être, si c'est le moyen de garder un lieu vivant » et 33,3% « Non ».

Avez-vous actuellement ou à la rentrée prochaine, un ou plusieurs enfants scolarisé(s) à l'école Antonin Malroux ?



Enfin, à la question « Pensez-vous toujours être résident de Boisset dans une période de 5 à 10 ans ? », vos retours ont été :



Une nouvelle fois, nous remercions toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire sur papier ou via le formulaire en ligne.

Une réflexion à mener

Suite à vos retours, nous devons donc poursuivre notre réflexion sur l'attractivité de notre village et l'accélérer.



Pour compléter ce qui est ressorti des questionnaires, notre capacité à attirer passe aussi par notre capacité immobilière. Il est donc nécessaire de réhabiliter des bâtiments et des logements inhabités, d'accompagner des propriétaires (qui le souhaitent) dans leurs recherches de partenaires financiers ou autres pour restaurer leur bien, de communiquer sur les habitations disponibles.

N'oublions pas que pour faire vivre notre école et nos commerces, cela passe par l'accueil de nouveaux

habitants. Et pour cela, il faut des logements ! Nous pouvons imaginer également pouvoir proposer des locaux à de futurs professionnels par exemple afin de favoriser notre économie locale. Ou bien encore renforcer notre offre touristique (gîtes, activités, chemins de randonnée...) pour faire découvrir notre belle région ! Et des idées, il en existe bien d'autres...

Pour y travailler, la commission attractivité a souhaité mettre en place des groupes de réflexion qui sont en cours de création. Leur objectif est de proposer des actions à partir des idées que vous avez proposées dans le questionnaire et de réfléchir aux moyens de les mettre en œuvre. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui ont acceptées d'y participer.